

D. 2022/1703 (P)

ST/Interne : 8788

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires pour l'exercice 2022

P.J. : - 1 projet de délibération
 - 1 maquette financière

Après quelques mois d'exercice, il s'avère nécessaire d'opérer des ajustements du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Fonctionnement des services funéraires	-2 486 000		
Frais de personnel	- 6 367 000		
Opérations d'ordre	8 853 000		
Virement à la section d'investissement	0		
Total	0	Total	0
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement des services funéraires	8 853 000	Opérations d'ordre	8 853 000
		Virement de la section d'exploitation	0
Total	8 853 000	Total	8 853 000

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

Il est proposé d'ajuster les dépenses d'exploitation suivantes :

./.

➤ Frais de fonctionnement : -2 486 000 F

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif, il s'agit de :

- compléter les crédits relatifs aux charges d'administration générale du budget principal refacturées au budget annexe de la gestion des services funéraires pour un montant de 13 114 000 francs CFP,
- réduire ceux surestimés, relatifs aux titres annulés et aux remises gracieuses à hauteur de -15 600 000 francs CFP.

➤ Frais de personnel : - 6 367 000 F

Il est également proposé de réduire les crédits surestimés portant sur la refacturation du coût du personnel du budget principal affecté à ce service, pour un montant de - 6 367 000 francs CFP.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est proposé d'inscrire un crédit complémentaire de 8 853 000 francs CFP destiné à divers travaux d'amélioration des installations et d'équipement du centre funéraire municipal (signalétique, mobilier et matériel).

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) portant sur les amortissements et provisions sont récapitulées ci-dessous.

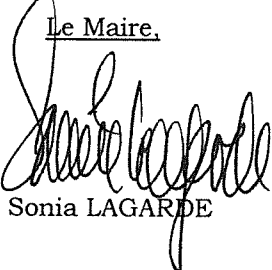
OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENT SUR AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	142 182	040	28128	142 182
AMORTISSEMENT SUR BATIMENTS	042	6811	46 197	040	28131	46 197
AMORTISSEMENT SUR INSTALLATIONS GENERALES	042	6811	155 814	040	28135	155 814
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS SPECIALISEES	042	6811	2 309	040	28151	2 309
AMORTISSEMENT INSTALLATION SPECIFIQUE	042	6811	500	040	28153	500
AMORTISSEMENT RESEAUX D'ELECTRIFICATION	042	6811	78 826	040	281534	78 826
AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	042	6811	494 020	040	28154	494 020
AMORTISSEMENT SUR AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	042	6811	3 466 903	040	28158	3 466 903
AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU	042	6811	16 356	040	28183	16 356
AMORTISSEMENT MOBILIER	042	6811	409 736	040	28184	409 736
AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	268 157	040	28188	268 157
DOTATIONS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	042	6815	3 772 000	040	15182	3 772 000
	TOTAL		8 853 000	TOTAL		8 853 000

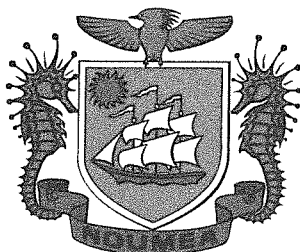
Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 du budget annexe primitif 2022 de la gestion des services funéraires.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 octobre 2022



Le Maire,

Sonia LAGARDE



VILLE DE NOUMEA

D. 2022/1703 (P)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 3 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION
28.10.2022

DATE D'AFFICHAGE
28.10.2022

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Bruno CAPY
M.	Patrick GUILLON	Mme	Tuilogona O'CONNOR
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Kimberley BARONI
M.	Tristan DERYCKE	M.	Christophe DELIERE
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
M.	Warren NAXUE	M.	Michel DESMEUZES
M.	Marc ZEISEL	Mme	Christine BELLET
Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Michel FONGUE	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Janine BAJON	M.	Claude CHARLOT
Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
M.	Philippe BLAISE	M.	Daniel HINSCHBERGER
M.	Luc BRUN	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SAKOUMORI
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Magali MANUOHALALO
Nombre de présents	:	34	Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de votants	:	47	Mme	Cindy PRALONG	Mme	Laurie HUMUNI
(13 procurations)			Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
			M.	Christophe DELESSERT	M.	Eric MELTESALE
			Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Davina FAUA
			M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
			Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Makaokio FIHIPALAI		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

Mme Magali MANUOHALALO et M. Jérémie KATIDJO-MONNIER de «Nouméa Autrement»
M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»

DELIBERATION N° 2022/ 1103
portant décision modificative n°1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires
pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 NOV. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/136 du 23 février 2022 relative au budget annexe primitif de la gestion des services funéraires pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/581 du 14 juin 2022, portant affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe de la gestion des services funéraires,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/173 du 14 octobre 2022,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion des services funéraires en date du 18 octobre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires 2022 de la ville de Nouméa telle que récapitulée dans les tableaux ci-dessous:

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'EXPLOITATION							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
011	6287	026	13 114 000				
TOTAL CHAPITRE 011			13 114 000				
012	6215	026	-6 367 000				
TOTAL CHAPITRE 012			-6 367 000				
67	6718	01	-5 800 000				
	673	026	-9 800 000				
TOTAL CHAPITRE 67			-15 600 000				
042	6811	01	5 081 000				
	6815	01	3 772 000				
TOTAL CHAPITRE 042			8 853 000				
TOTAL DES DEPENSES			0	TOTAL DES RECETTES			0

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
0501	2188	026	8 853 000	040	28128	01	142 182
TOTAL CHAPITRE 0501			8 853 000		28131	01	46 197
					28135	01	155 814
					28151	01	2 309
					28153	01	500
					281534	01	78 826
					28154	01	494 020
					28158	01	3 466 903
					28183	01	16 356
					28184	01	409 736
					28188	01	268 157
					15182	01	3 772 000
				TOTAL CHAPITRE 040			8 853 000
TOTAL DES DEPENSES			8 853 000	TOTAL DES RECETTES			8 853 000

Le budget annexe de la gestion du service des services funéraires de la ville de Nouméa pour l'exercice 2022 est porté à 204 649 958 francs CFP, dont :

-	Section d'exploitation	:	146 791 264 F
-	Section d'investissement	:	57 858 694 F

ARTICLE 2 /

Est constituée une provision pour charges d'exploitation relative aux créances de redevables, d'un montant de 3 772 000 francs CFP qui sera ajustée au fur et à mesure de l'évolution du risque.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 03 NOV. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 08 NOV. 2022

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



Le Maire,



Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Mis en ligne le :

- 9 NOV. 2022

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MODIFICATIVE 1 DU BUDGET ANNEXE PRIMITIF SERVICES FUNERAIRES 2022

Date de transmission de l'acte : 09/11/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 09/11/2022

Numéro de l'acte : 2022-1103 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 988-200012508-20221103-2022-1103-DE

Date de décision : 03/11/2022

Acte transmis par : Céline NAVEAU ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires
7.1.4. Décisions budgétaires modificatives

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**



**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022**

Poste comptable de la Province Sud

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**



**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022**

NOTE DE PRESENTATION

Poste comptable de la Province Sud

ST/Interne : 8788

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires pour l'exercice 2022

P.J. : - 1 projet de délibération
 - 1 maquette financière

Après quelques mois d'exercice, il s'avère nécessaire d'opérer des ajustements du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SECTION D'EXPLOITATION			
Fonctionnement des services funéraires	-2 486 000		
Frais de personnel	- 6 367 000		
Opérations d'ordre	8 853 000		
Virement à la section d'investissement	0		
Total	0	Total	0
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement des services funéraires	8 853 000	Opérations d'ordre	8 853 000
		Virement de la section d'exploitation	0
Total	8 853 000	Total	8 853 000

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

Il est proposé d'ajuster les dépenses d'exploitation suivantes :

./.

➤ Frais de fonctionnement : -2 486 000 F

Par rapport aux inscriptions initiales du budget primitif, il s'agit de :

- compléter les crédits relatifs aux charges d'administration générale du budget principal refacturées au budget annexe de la gestion des services funéraires pour un montant de 13 114 000 francs CFP,
- réduire ceux surestimés, relatifs aux titres annulés et aux remises gracieuses à hauteur de -15 600 000 francs CFP.

➤ Frais de personnel : - 6 367 000 F

Il est également proposé de réduire les crédits surestimés portant sur la refacturation du coût du personnel du budget principal affecté à ce service, pour un montant de - 6 367 000 francs CFP.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est proposé d'inscrire un crédit complémentaire de 8 853 000 francs CFP destiné à divers travaux d'amélioration des installations et d'équipement du centre funéraire municipal (signalétique, mobilier et matériel).

3. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) portant sur les amortissements et provisions sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
AMORTISSEMENT SUR AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	142 182	040	28128	142 182
AMORTISSEMENT SUR BATIMENTS	042	6811	46 197	040	28131	46 197
AMORTISSEMENT SUR INSTALLATIONS GENERALES	042	6811	155 814	040	28135	155 814
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS SPECIALISEES	042	6811	2 309	040	28151	2 309
AMORTISSEMENT INSTALLATION SPECIFIQUE	042	6811	500	040	28153	500
AMORTISSEMENT RESEAUX D'ELECTRIFICATION	042	6811	78 826	040	281534	78 826
AMORTISSEMENT MATERIEL INDUSTRIEL	042	6811	494 020	040	28154	494 020
AMORTISSEMENT SUR AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE	042	6811	3 466 903	040	28158	3 466 903
AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU	042	6811	16 356	040	28183	16 356
AMORTISSEMENT MOBILIER	042	6811	409 736	040	28184	409 736
AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	042	6811	268 157	040	28188	268 157
DOTATIONS PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	042	6815	3 772 000	040	15182	3 772 000
	TOTAL		8 853 000	TOTAL		8 853 000

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°1 du budget annexe primitif 2022 de la gestion des services funéraires.

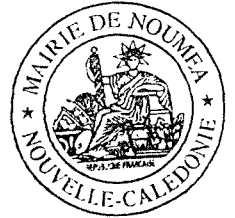
Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 14 octobre 2022

Le Maire,



Sonia LAGARDE



Ville de Nouméa

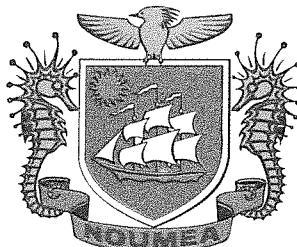
**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**



**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022**

DELIBERATION

Poste comptable de la Province Sud



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 3 novembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION
28.10.2022

DATE D'AFFICHAGE
28.10.2022

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Alexandre MACHFUL
M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Bruno CAPY
M.	Patrick GUILLON	Mme	Tuilogona O'CONNOR
Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Kimberley BARONI
M.	Tristan DERYCKE	M.	Christophe DELIERE
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
M.	Warren NAXUE	M.	Michel DESMEUZES
M.	Marc ZEISEL	Mme	Christine BELLET
Mme	Pascale SERVENT	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
M.	Michel FONGUE	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Janine BAJON	M.	Claude CHARLOT
Mme	Isabelle LAFLEUR	Mme	Muriel GERMAIN
M.	Nicolas BRIGNONE	Mme	Christiane SARIDJAN
M.	Philippe BLAISE	M.	Daniel HINSCHBERGER
M.	Luc BRUN	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme	Valérie LAROQUE	M.	Emmanuel BERART
Mme	Stéphanie PAIMAN	Mme	Christine LE SAINT

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de		Mme	Chantal BOUYE	M.	Patrick SAKOUMORI
conseillers en exercice	: 53	Mme	Françoise SUVE	Mme	Magali MANUOHALALO
		Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Joseph BOANEMOA
Nombre de présents	: 34	Mme	Cindy PRALONG	Mme	Laurie HUMUNI
Nombre de votants	: 47	Mme	Naïa WATEOU	Mme	Veylma FALAE
(13 procurations)		M.	Christophe DELESSERT	M.	Eric MELTESALE
		Mme	Charlotte THAIAWE	Mme	Davina FAUA
		M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Bernard LAVANDIER
		Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Jeanne POELLABAUER
		M.	Makaokio FIHIPALAI		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

Mme Magali MANUOHALALO et M. Jérémie KATIDJO-MONNIER de «Nouméa Autrement»
M. Emmanuel BERART, de «Génération Nouméa»

DELIBERATION N° 2022/ 1103
portant décision modificative n°1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires
pour l'exercice 2022

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **03 NOV. 2022**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/136 du 23 février 2022 relative au budget annexe primitif de la gestion des services funéraires pour l'exercice 2022,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2022/581 du 14 juin 2022, portant affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe de la gestion des services funéraires,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2022/173 du 14 octobre 2022,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion des services funéraires en date du 18 octobre 2022,

La commission du budget et des finances entendue en séance du 20 octobre 2022,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion des services funéraires 2022 de la ville de Nouméa telle que récapitulée dans les tableaux ci-dessous:

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'EXPLOITATION							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
011	6287	026	13 114 000				
TOTAL CHAPITRE 011			13 114 000				
012	6215	026	-6 367 000				
TOTAL CHAPITRE 012			-6 367 000				
67	6718	01	-5 800 000				
	673	026	-9 800 000				
TOTAL CHAPITRE 67			-15 600 000				
042	6811	01	5 081 000				
	6815	01	3 772 000				
TOTAL CHAPITRE 042			8 853 000				
TOTAL DES DEPENSES			0	TOTAL DES RECETTES			0

DEPENSES				RECETTES			
SECTION D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	MONTANT
0501	2188	026	8 853 000	040	28128	01	142 182
TOTAL CHAPITRE 0501			8 853 000		28131	01	46 197
					28135	01	155 814
					28151	01	2 309
					28153	01	500
					281534	01	78 826
					28154	01	494 020
					28158	01	3 466 903
					28183	01	16 356
					28184	01	409 736
					28188	01	268 157
					15182	01	3 772 000
					TOTAL CHAPITRE 040		
TOTAL DES DEPENSES			8 853 000	TOTAL DES RECETTES			8 853 000

Le budget annexe de la gestion du service des services funéraires de la ville de Nouméa pour l'exercice 2022 est porté à 204 649 958 francs CFP, dont :

-	Section d'exploitation	:	146 791 264 F
-	Section d'investissement	:	57 858 694 F

ARTICLE 2 /

Est constituée une provision pour charges d'exploitation relative aux créances de redevables, d'un montant de 3 772 000 francs CFP qui sera ajustée au fur et à mesure de l'évolution du risque.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 03 NOV. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 08 NOV. 2022

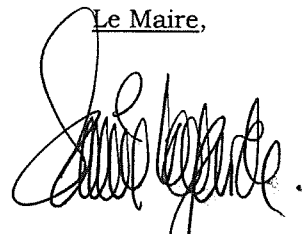
Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI



Le Maire,



Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
MISE EN LIGNE	- 1

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**



**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022
BUDGET**

Poste comptable de la Province Sud

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD :

SERVICE PUBLIC LOCAL DES SERVICES FUNERAIRES

M4

DECISION MODIFICATIVE N°1

**BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES SERVICES FUNERAIRES
ANNEE 2022**

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		✓
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		✓
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		✓
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		✓
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		✓
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1		✓
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		✓
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3).

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

primitif ou cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 853 000	8 853 000
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 853 000	8 853 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 853 000	8 853 000
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	54 461 264		13 114 000	13 114 000	67 575 264
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000		-6 367 000	-6 367 000	54 633 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	115 461 264		6 747 000	6 747 000	122 208 264
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 646 031		-15 600 000	-15 600 000	1 046 031
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	132 107 295		-8 853 000	-8 853 000	123 254 295
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	11 018 969				11 018 969
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	3 665 000		8 853 000	8 853 000	12 518 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	14 683 969		8 853 000	8 853 000	23 536 969
	TOTAL	146 791 264				146 791 264

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **146 791 264**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	140 500 000				140 500 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	Total des recettes de gestion des services	140 500 000				140 500 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	140 500 000				140 500 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	140 500 000				140 500 000

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **146 791 264**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	23 536 969
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	37 530 057		8 853 000	8 853 000	46 383 057
	Total des dépenses d'équipement	37 530 057		8 853 000	8 853 000	46 383 057
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	37 530 057		8 853 000	8 853 000	46 383 057
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	37 530 057		8 853 000	8 853 000	46 383 057

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 475 637
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 858 694
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	34 321 725				34 321 725
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	34 321 725				34 321 725
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	34 321 725				34 321 725
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	11 018 969				11 018 969
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	3 665 000		8 853 000	8 853 000	12 518 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 683 969		8 853 000	8 853 000	23 536 969
	TOTAL	49 005 694		8 853 000	8 853 000	57 858 694

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	57 858 694
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	23 536 969
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 114 000		13 114 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	-6 367 000		-6 367 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	-15 600 000		-15 600 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		8 853 000	8 853 000
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses d'exploitation - Total	-8 853 000	8 853 000	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	8 853 000		8 853 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	8 853 000		8 853 000

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total				

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		3 772 000	3 772 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 081 000	5 081 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total			8 853 000	8 853 000

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 853 000

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	54 461 264	13 114 000	13 114 000
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	10 200 000		
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 394 000		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 841 264		
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	5 500 000		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	458 000		
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	2 650 000		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	835 000		
6156	MAINTENANCE	5 090 000		
618	DIVERS	1 084 000		
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	144 000		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	265 000		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	15 300 000		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	9 500 000	13 114 000	13 114 000
6288	AUTRES	200 000		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	61 000 000	-6 367 000	-6 367 000
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	61 000 000	-6 367 000	-6 367 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	115 461 264	6 747 000	6 747 000
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	16 646 031	-15 600 000	-15 600 000
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	6 646 031	-5 800 000	-5 800 000
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000 000	-9 800 000	-9 800 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	132 107 295	-8 853 000	-8 853 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	11 018 969		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	3 665 000	8 853 000	8 853 000
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	3 665 000	5 081 000	5 081 000
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION		3 772 000	3 772 000
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 683 969	8 853 000	8 853 000
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 683 969	8 853 000	8 853 000
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		146 791 264		

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	140 500 000		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	140 500 000		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	140 500 000		
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	140 500 000		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	140 500 000		
--	--------------------	--	--

			+
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
			+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
			=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	37 530 057	8 853 000	8 853 000
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	37 530 057	8 853 000	8 853 000
	Total des dépenses d'équipement	37 530 057	8 853 000	8 853 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	37 530 057	8 853 000	8 853 000

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		37 530 057	8 853 000	8 853 000

	RESTES A REALISER N-1 (10)	+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 8 853 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	34 321 725		
1068	AUTRES RESERVES	34 321 725		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	34 321 725		
	[(...)](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	34 321 725		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	11 018 969		
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	3 665 000	8 853 000	8 853 000
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		3 772 000	3 772 000
28128	AUTRES TERRAINS	14 000	142 182	142 182
28131	BATIMENTS	615 000	46 197	46 197
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	20 000	155 814	155 814
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	42 000	2 309	2 309
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	60 000	500	500
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION		78 826	78 826
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	400 000	494 020	494 020
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 160 000		
28158	AUTRES INT, MAT & OUTIL TECHN		3 466 903	3 466 903
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	40 000	16 356	16 356
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	59 000	409 736	409 736
28188	AUTRES	1 255 000	268 157	268 157
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		14 683 969	8 853 000	8 853 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 683 969	8 853 000	8 853 000
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		49 005 694	8 853 000	8 853 000

		+	
RESTES A REALISER N-1 (9)			
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 853 000	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ANNEXE								IV
ETAT DES PROVISIONS								A3-1
Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision initiale	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde	
14 - Provisions réglementées								
145 - pour différé de remboursement de la dette								
15 - Provisions pour risques et charges		3 772 000		0	3 772 000	0	3 772 000	
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	3 772 000		0	3 772 000	0	3 772 000	
Provision pour dépréciation				0			0	
29 - des immobilisations								
39 - des stocks								
49 - des comptes de redevables								
59 - des cptes financiers								
TOTAL GENERAL		3 772 000		0	3 772 000	0	3 772 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0501 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		29 203 028		8 853 000	8 853 000	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles	22 293 821		8 853 000	8 853 000	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 198 019				
2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	256 094				
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	298 899				
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 241 154				
2128	AUTRES TERRAINS	3 327 420				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	2 825 553		8 853 000	8 853 000	
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	792 170				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	6 909 207				
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 779 660				
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 771 480				

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RÉSULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	8 853 000

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**



**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022
ANNEXES**

Poste comptable de la Province Sud

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 683 969	8 853 000	8 853 000
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 683 969	8 853 000	8 853 000
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)		3 772 000	3 772 000
28128	AUTRES TERRAINS	14 000	142 182	142 182
28131	BATIMENTS	615 000	46 197	46 197
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	20 000	155 814	155 814
28151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	42 000	2 309	2 309
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	60 000	500	500
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION		78 826	78 826
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	400 000	494 020	494 020
28155	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 160 000		
28158	AUTRES INT, MAT & OUTIL TECHN		3 466 903	3 466 903
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	40 000	16 356	16 356
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	59 000	409 736	409 736
28188	AUTRES	1 255 000	268 157	268 157
021	Virement de la section d'exploitation	11 018 969		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	23 536 969				23 536 969

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	
Ressources propres disponibles (VIII)	23 536 969
Solde (IX = VIII-IV)(5)	23 536 969

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Ville de Nouméa

**BUDGET ANNEXE
GESTION DES SERVICES FUNERAIRES**

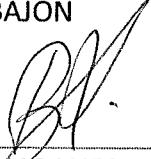
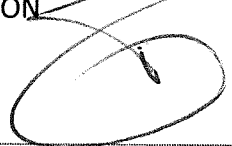
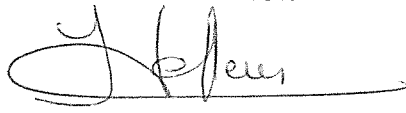
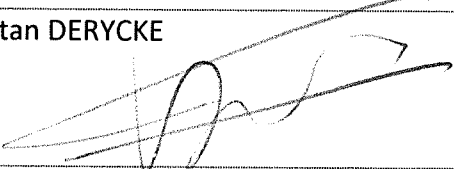
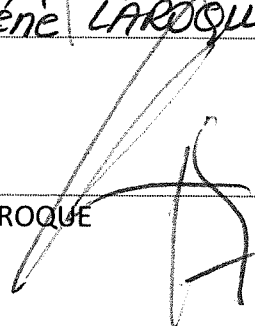
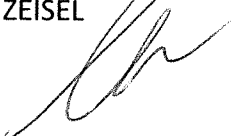
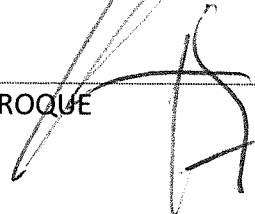
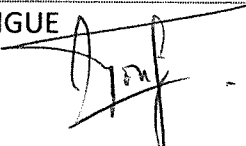


**DECISION MODIFICATIVE N° 1
2022
ARRETE ET SIGNATURES**

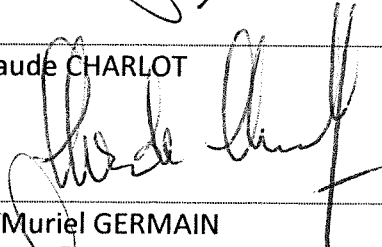
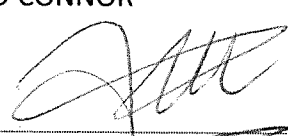
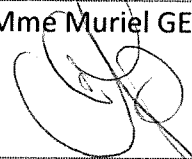
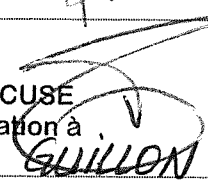
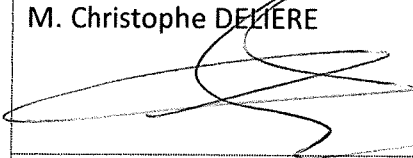
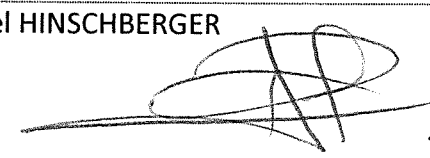
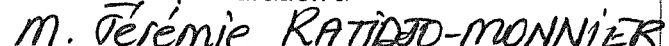
Poste comptable de la Province Sud

IV – ANNEXES		IV
ARRETE		D
Nombre de membres en exercice		53
Nombre de membres présents		34
Nombre de suffrages exprimés		44
VOTES :	Pour	44
	Contre	-
	Abstention	3
<u>Date de convocation</u> : 28.10.2022 Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire la ville de Nouméa. A Nouméa, le 08 NOV. 2022 <u>Le secrétaire de séance,</u>  Kimberley BARONI  <u>Le Maire,</u>  Sonia LAGARDE Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 3 novembre 2022. Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 09 NOV. 2022 et de la publication par mise en ligne, le 09 NOV. 2022 . <u>Les membres du conseil municipal</u>		

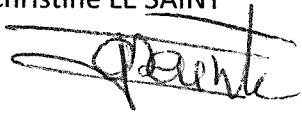
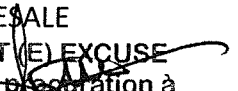
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Janine BAJON	Mme Vaimoë ALBANESE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Valérie LAROQUE
Mme Françoise SUVE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Marc ZEISEL	M. Luc BRUN 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THIAWE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN 
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Patrick GUILLON 	M. Makaokio FIHIPALAI Absent
Mme Anne-Christine CHIMENTI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Christine LE SAINT 	M. Patrick SAKOUMORI ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Michel FONGUE 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN 
M. Christophe DELIERE 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurene CASSAGNE 	Mme Magali MANUOHALALO ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à M. Jérémie RATIDJO-MONNIER 
M. Michel DESMEUZES 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSTENTION
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA Absent

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>Absente</i>	Mme Christine LE SAINT 
Mme Veylma FALAE0 <i>Absente</i>	Mme Davina FAUA <i>Absente</i>
M. Emmanuel BERART ABSTENTION	M. Bernard LAVANDIER ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  Mme Christine BELLET
M. Eric MELTESALE ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à  M. Jean-Marie FIRMIN-GUION	Mme Jeanne POELLABAUER <i>Absente</i>